

Projet de Résolution PNUD

FORUM : PNUD

QUESTION : Question 1: La fin de l'obsolescence programmée

SOU MIS PAR : La délégation Israël

Rappelant que l'obsolescence programmée est source d'incidents et d'accidents mortels pour les consommateurs au quotidien,

Notifiant au pays membres du PNUD qu'Israël a déposé une plainte contre Apple pour obsolescence programmée,

Reconnaissant comme internationale la nécessité de chaque pays d'avoir un contrôle accru sur les entreprises qui mènent des actions commerciales sur leurs territoires pour contrôler lesdites actions et juger du bien fondé de celles-ci,

Étant conscient que l'obsolescence programmée conduit à une augmentation accrue de la production de déchets et donc des pollutions mondiales et locales,

La délégation Israël propose les résolutions suivantes :

Exprime sa sérieuse inquiétude quant à la quantité de déchets engendrés par l'obsolescence programmée,

Propose la consultation de la problématique de l'obsolescence programmée par la Cour Internationale de Justice pour mobiliser les esprits ainsi que convaincre les pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU),

Exige la mise en place d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui aura pour but de recenser les entreprises connues et/ou suspectées d'obsolescence programmée afin que des mesures soient prises à leur rencontre.